

Joël Mergui, Président du Consistoire de Paris et du Consistoire National : « Pour sauver la vie juive en France, il y a urgence !! »

Depuis le début de la crise sanitaire, le culte est devenu le parent pauvre de l'économie. Aidés massivement par l'Etat, salariés, entreprises grandes ou petites ou encore indépendants et professions libérales ont tous pu bénéficier de subventions, compensations et exonérations en tous genres. De fait, tous les secteurs de la vie économique et sociale du pays, à commencer par ceux que la crise sanitaire impacte le plus, ont bénéficié des largesses gouvernementales : culture, tourisme, restauration, etc. Tous, sauf le culte, en vertu de la sacro-sainte loi républicaine de 1905 qui définit la laïcité à la française et martèle que « la République ne salarie aucune culte ». Dura lex, sed lex. La loi est dure, mais c'est la loi, reconnaît le Président des Consistoires national et de Paris, Joël Mergui. Alors que les synagogues, fermées lors du premier confinement et rouvertes avec des protocoles sanitaires très stricts par la suite, accusent de grosses pertes financières qui mettent en péril leur économie et en cause leur survie, celui qui ne ménage ni son temps ni son énergie pour soutenir chaque appel caritatif prend aujourd'hui la parole pour demander l'aide de la communauté : « Sans synagogue, plus de vie juive en France, et là, il y a urgence : Soyons solidaires ! », demande-t-il. Interview exclusive...



Lors du précédent entretien que vous nous aviez accordé il en était déjà question, mais la situation s'est, semble-t-il aggravée : le culte juif en France est en grande difficulté financière ?

Oui, c'est un fait. La crise sanitaire a porté un coup très dur à notre économie. Nous avons toujours fait le choix d'une démarche responsable, qui protège la vie au détriment de l'économie. Nous avons fermé synagogues, lieux communautaires et mikvaot, nous avons fait preuve de prudence et mis en place un protocole de déconfinement très strict, pour protéger les fidèles qui sont revenus. Mais entre les périodes de fermeture et celles où la fréquentation est minimale, du fait des précautions sanitaires, les pertes financières sont lourdes. Nos synagogues sont en souffrance et si la situation s'éternise, nous allons vers de grandes difficultés, notamment pour les communautés les plus précaires.

Ne peut-il y avoir réversion des communautés plus riches vers celles qui sont plus fragiles ?

C'est, en général, le cas. Mais aujourd'hui, toutes les communautés accusent des décalages importants de trésorerie, par rapport à l'an dernier. A titre d'exemple, les fêtes de Tichri, et notamment Kippour, qui sont en général les temps forts de la collecte synagogale ont tout juste permis de récolter 50 % du montant perçu l'an dernier. C'est dire si, dans un tel contexte, il devient compliqué de lisser les recettes pour les répartir sur l'ensemble des communautés...

Vous lancez, en ce début novembre, le synadon. Une collecte, mais aussi un appel à la responsabilité et à la solidarité des

fidèles...

Au-delà de la collecte de fonds, qui doit servir à maintenir le fonctionnement de nos synagogues et de notre institution consistoriale, j'appelle à une prise de conscience de ce que représente la synagogue, de son importance pour le maintien de la vie juive. C'est ici, au sein de notre institution et de nos lieux de culte que se passent tous les temps forts de nos vies : naissance, brit milot, bat et bar mitsvot, mariage, divorce, décès... Toutes ces moments de notre existence rythment la vie juive. Sans synagogue, c'est la fin de la vie juive et si nous y sommes attachés, nous devons nous montrer solidaires. J'appelle donc chaque juif, pratiquant ou pas, à nous soutenir.

Dimanche 8 novembre, nous lancerons donc le synadon : chaque président va appeler ses fidèles à faire un don s'il ne l'a pas fait cette année, à en faire un plus conséquent s'il le peut ou à en faire un pour la première fois. Si l'existence des synagogues, si la préservation de la vie juive est importante pour vous, alors que vous les fréquentiez ou pas, aidez-nous à sauver les synagogues. J'ajoute que je lance cet appel pour toutes les synagogues de France, qu'elles soient consistoriales ou pas.

« Je rêve de grandes voix juives pour nous aider à sauver nos lieux de culte »

Pourquoi maintenant, alors que la crise sanitaire et le contexte sécuritaire attirent, hélas, notre attention sur d'autres sujets de préoccupation ?

En temps normal, le consistoire ne fait pas d'appel au don après Tichri, En revanche, nous sommes de toutes les causes, nous soutenons tous les appels. Dans chaque synagogue de France, chaque cause caritative trouve écho et nous encourageons nos fidèles à se montrer généreux lors des offices. Une fois n'est pas coutume, c'est à nous de demander du soutien et nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre car la situation risque de devenir critique, d'autant que ce deuxième confinement aggrave nos difficultés et que nous n'avons aucune visibilité sur l'avenir. Il est urgent, pour nous, de trouver les moyens de sauver la vie juive et pour cela, le culte ne peut compter que sur la solidarité des fidèles...

Vous dites que le culte est le parent pauvre de la République. Pourquoi ?

Parce que la loi républicaine interdit de ré-

munérer les cultes, ce que je comprends et admet parfaitement. Le judaïsme français est éminemment républicain. Nous lisons la prière pour la République dans nos synagogues et respectons les principes qui fondent notre démocratie. Le consistoire ne peut s'arrêter de fonctionner, même un jour, donc nos employés travaillent, ils ne peuvent être mis au chômage. Quant aux rabbins, même si les synagogues sont fermées, ils doivent être payés car statutairement ils n'ont pas le droit aux mesures de chômage partiel. Nous sommes donc seuls face à nous-mêmes et seule la solidarité de tous permettra de sauver la vie juive en France.

Cet appel au don est donc aussi un appel à la prise de conscience ?

Oui. Nous avons fait preuve de responsabilité, réduit nos charges de façon drastique, et assumé la sécurisation et la mise en place d'un protocole sanitaire strict au sein de nos structures. Aujourd'hui, je veux que chaque juif, pratiquant ou pas, nous aide à faire passer ce message. Que tous ceux qui se tiennent éloignés des lieux de culte, par

choix ou mode de vie, entendent notre demande d'union et de solidarité. J'ai entendu du nombre de voix s'élever pour défendre la cause des libraires, des artistes, des restaurateurs ou des petits commerces. Je rêve de grandes voix juives, de personnalités, qu'elles soient pratiquantes ou pas, afin de porter avec nous cet appel : sans le consistoire, sans les lieux de culte, pas de vie juive ! La synagogue est le lieu le plus populaire, le plus démocratique de la vie juive. Il est au cœur de notre tissu social. Bien sûr, tout le corps rabbinique français se joint au consistoire dans cette démarche et nous avons même reçu le soutien touchant des deux Grands rabbins d'Israël et du Grand rabbin de Jérusalem. Alors, je lance un appel aux artistes, aux écrivains, aux philosophes, aux acteurs du monde économique, à tous ceux dont la voix porte et dont la parole marque : rejoignez-nous, aidez-nous à faire passer ce message pour qu'ensemble nous puissions traverser cette crise !

Propos recueillis par Alain Sayada pour Israël Actualités

SOCIÉTÉ EXPERTISES PHILATÉLIE

151, rue Montmartre 75002 Paris
(Bureau ouvert uniquement sur RDV)

Tel : 01 45 26 10 26

email : murcii26@yahoo.fr

À votre service pour partager ensemble
notre passion de plus de trente ans :



N° VERT GRATUIT

ACHAT
TOUTES
COLLECTIONS DE
TIMBRES-POSTE

Stocks, Lettres, Archives, Feuilles, Blocs etc...

Un déplacement rapide et gratuit dans toute la France.
Expertise et paiement comptant.

Timbres de France, Monaco, Andorre, DOM-TOM, Colonies, Outre-Mer.
Timbres et lettres du Monde Entier.

VISITEZ NOTRE SITE DE VENTE EN LIGNE SUR INTERNET

www.expertise-philatelie.com

Société Expertises
Pièces Or et Argent
Bijoux et Devises

0 TAXE !

06 62 19 46 71